



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Services des sécurités
SIDPC**

A

SOUS-PRÉFECTURE MILLAU, SOUS-PRÉFECTURE VILLEFRANCHE, CORG GENDARMERIE, DDSP, CODIS, DDT, DDETSPP, ARS, DSDEN, DMD, DRAAF, DREAL, CONSEIL DÉPARTEMENTAL, MÉTÉO FRANCE 81, ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE, MAIRES

**VIGILANCE M É T É O J A U N E
SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE À SURVEILLER
pour un risque d'ORAGES**

Date	07 JUILLET 2023	Heure	16H00
------	-----------------	-------	-------

Phénomène prévu :

Un système orageux devrait aborder le département de l'Aveyron par l'Ouest et le Sud Ouest à partir de 20H00 / 21H00.

Ces orages, souvent localisés, peuvent s'accompagner de fortes intensités pluviométriques, de chutes de grêle et de rafales de vent pouvant atteindre les 70 à 90 km/h.

Le sud du département de l'Aveyron semble être plus exposé à ces intempéries.

La fin du phénomène est prévue vers 23H00 / 00H00.

Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Une vigilance particulière doit être apportée pour les campings.

Conseils de comportement :

- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

**IL VOUS EST DEMANDÉ LA PLUS GRANDE VIGILANCE ET DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SUR :
LE SITE INTERNET www.meteofrance.com / LE RÉPONDEUR DE MÉTÉO-FRANCE : 05 67 22 95 00
EN CAS DE PHÉNOMÈNE PLUIE-INONDATION OU INONDATION : LE SITE INTERNET www.vigicruces.gouv.fr**